

Luttons contre les invasives

Les espèces invasives sont des **espèces exotiques introduites volontairement ou non sur un territoire**.

Elles colonisent très rapidement les milieux naturels grâce à une forte capacité de dispersion, et entraînent une modification des écosystèmes qui peut conduire à la disparition des espèces indigènes. Pour cela, elles sont considérées comme **l'une des principales causes de la perte de biodiversité à l'échelle mondiale**.

À Belle-Île, où les milieux naturels sont fragiles et abritent des espèces endémiques, le **suivi et la gestion des plantes invasives est un enjeu de conservation majeur**.

La Griffe de sorcière



Introduite pour ses qualités ornementales, elle colonise les falaises et les pelouses aérohaliennes où elle étouffe les espèces locales en formant des tapis très denses.

Comment l'éliminer ? Arrachage manuel - toute l'année.

Attention, quand elle pousse en bord de falaise : **NE PAS AGIR**

L'Herbe de la pampa



Elle peut produire jusqu'à 10 millions de graines par pied, dispersées par le vent, et envahir les zones enfrichées de l'intérieur de l'île, les landes et les milieux humides.

Comment l'éliminer ? Arrachage mécanique / Coupe des plumeaux avant maturité des graines / Coupe rase et bâchage - toute l'année.

Par arrêté ministériel du 02/03/2023, la **détention, le transport, la vente ou l'achat** est interdit en France

Le Baccharis



Il colonise principalement les landes et les zones humides et crée des zones abritées du vent et ombragées, modifiant les conditions naturelles des milieux.

Comment l'éliminer ? Arrachage manuel ou mécanique - avant la floraison (floraison en fin d'été)

Par arrêté préfectoral du 31/07/2020, la **détention, le transport, la vente ou l'achat** est interdit dans le Morbihan



La Cinéraire maritime

Elle se substitue aux espèces présentes sur les végétations de falaises et les pelouses aérohalines.

Comment l'éliminer ? Arrachage manuel - novembre à mai



La Renouée du Japon

Présente partout en France, elle colonise essentiellement les milieux humides et se propage très rapidement par bouturage.

Comment l'éliminer ? Coupe rase puis bâchage du sol - toute l'année



Le Pétasite odorant

Forme des peuplements denses dans les sous-bois humides ou les bords de chemins, ce qui empêche le développement de toute autre espèce.

Comment l'éliminer ? Arrachage manuel - toute l'année



Comment faire ?

Quand j'achète des plantes pour mon jardin :

- Je privilégie les espèces locales

Si j'ai déjà des invasives dans mon jardin :

- Je les élimine si possible, et je vérifie qu'elles ne se disséminent pas dans la nature
- Je taille les plantes à fleurs avant la période de montée en graines pour éviter leur dispersion
- Je ne jette pas mes déchets verts dans la nature
- J'amène mes déchets verts dans des sacs hermétiques à la déchetterie : ils seront broyés très finement et envoyés en filière de compostage.

Contact

Pour toute information complémentaire sur le sujet, conseil sur l'identification ou la gestion de ces espèces, contactez le service espaces naturels de la Communauté de communes :
06.70.11.99.94 / garde.littoral@cabi.fr

